



## **CSE Malakoff – 23 mars 2020**

### **Information pour le site de Malakoff pendant la crise liée au COVID19**

---

Face à la situation de crise et aux annonces successives de décision du président de la République et du gouvernement, l'entreprise a été amené à prendre un certain nombre de décisions fortes ces jours derniers. Deux piliers essentiels régissent notre société selon Mr. Ayangma.

- Assurer l'information
- Assurer la sécurité de nos personnels en faisant en sorte qu'il y est le moins de monde possible dans les emprises de France télévisions d'où la mise en place de télétravail généralisé.

Cette crise n'aura pas d'impact sur la rémunération.

En ce qui concerne Malakoff nous avons dans nos missions principales : l'information et la diffusion des chaînes pour les territoires d'outre-mer. Le lancement du portail numérique est repoussé.

---

## **SOMMAIRE**

I – POINT SUR LA SITUATION A MALAKOFF

II – POINT SUR LES MESURES PRISES

III – POINT SUR LA DIFFUSION, L'OFFRE UNIQUE

---

## **I – POINT SUR LA SITUATION A MALAKOFF**

### **Pour l'information :**

- Maintien à ce stade du journal de France 3 dans sa forme incarnée, ce même journal est rediffusé sur France Ô à 18h30.
- Maintien du service aux stations.
- Maintien du JTI le week-end sur France Ô.
- Deux modules par jour pour franceinfo.
- Productions pour le numérique.
- La radio assure les rendez-vous pour les radios partenaires et naturellement le service aux stations.

Ainsi les moyens présents sur le site sont de 10 journalistes, les autres sont en télétravail ou en stand-by pour les reportages.

**Pour la fabrication :** 14 collaborateurs par jour dont 1 cadre.

**Pour la gouvernance et la direction,** 2 personnes.

**Les ressources humaines, les Finances, la communication, les services généraux, la production, l'ingénierie** sont en télétravail.

**A la sécurité** 6 personnes en semaine, 5 le week-end.

**A l'entretien** 2 personnes par jour et 1 le week-end.

**La restauration** a changé : mise en place de plateaux repas.

Cette situation peut être amenée à évoluer s'il y a de nouvelles mesures gouvernementales.

Actuellement, nous avons cinq cas de collaborateurs en confinement pour l'établissement de Malakoff. Aux inquiétudes formulées par les élus sur la non communication du nombre de personnes qui seraient en confinement et sur les modalités à suivre lors d'une mise en quatorzaine Mr. Ayangma répond qu'il y aura **une communication régulière spécifique à l'outre-mer via une newsletter et concernant Malakoff un push 4 ou 5 fois par semaine pour faire une information spécifique qui peut être un point de situation.**

Si les salaires des permanents sont maintenus sans les éléments variables de paye, **qu'en est-il pour les précaires ?**, s'interrogent les élus.

**« Toutes les collaborations des non permanents annoncées seront honorées » affirme la direction**, les élus proposent de suivre la décision de Radio France et d'assurer pendant la période de confinement aux précaires une rémunération qui serait égal à la moyenne du total brut versée durant les 6 derniers mois de septembre 2019 à février 2020.

Lors d'un confinement ou d'une mise en quatorzaine il faut se « rapprocher » de son médecin afin d'avoir un arrêt de travail.

Les collaborateurs qui sont en fragilité ou en ALD (affection longue durée) peuvent faire leur déclaration directement sur [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) ce qui soulagera les médecins

Si « l'absence autorisée rémunérée » est appliquée à ce jour pour le personnel sans activité, c'est à dire qui n'est ni en télétravail, ni en quatorzaine, ni en confinement ni en garde d'enfants, ce point sera abordé en CSEC (le lundi 30 mars).

---

## II – POINT SUR LES MESURES PRISES

Des bornes de gel hydroalcooliques ont été installées à Malakoff.

Remplacement des essuie-mains par des serviettes à usage unique.

Distribution de gel individuel, de masques pour les régies de fabrication et de diffusion, et de désinfectant.

Cependant se posera la question du réapprovisionnement.

En ce qui concerne la prise de température, nous apprenons que pour que la mesure soit efficace il faudrait bloquer le personnel 20 minutes avant la prise.

En ce qui concerne le ménage des zones dites « inhabitées », celles-ci ne sont plus nettoyées pour permettre un nettoyage plus fréquent sur les zones de travail.

On nous affirme que toutes les voitures de reportage sont nettoyées et désinfectées à chaque retour de tournage, il semblerait qu'il y ait eu des « loupés ». Du produit désinfectant est fourni pour le matériel de reportage.

De plus la direction a accepté de fournir des perches au JRI pour la prise de son.

En montage, il est demandé de privilégier le plan de montage et non plus la présence physique du journaliste dans la salle.

En ce qui concerne la possibilité de laisser les portes ouvertes à l'intérieur de l'établissement, c'est oui à l'exception des portes coupe-feu qui elles doivent impérativement rester fermées.

L'inquiétude persiste sur l'identification et la mise en place du confinement de tous les salariés qui auraient été en contact avec une personne déclarée suspecte.

---

### III – POINT SUR LA DIFFUSION, L'OFFRE UNIQUE

Il est bien entendu que ce dispositif est transitoire et temporaire selon la direction.

**Le principe est d'offrir à chacune des chaînes en Outre-mer un programme unique.** Dans ce programme unique chaque chaîne d'Outre-mer pourra insérer des rendez-vous locaux.

Cette offre sera constituée :

- De programmes qui viennent de France Télévision aujourd'hui de l'offre éducative qui est en cours d'enregistrement.
- D'une "télénovela" l'après-midi
- De la série « il a tes yeux » de Lucien Jean-Baptiste si on obtient les droits.
- De programmes qui permettraient de se sentir un peu mieux à domicile, d'avoir des conseils diététiques, d'alimentation, des conseils de gym.

**L'impact de cette mesure est de fermer une régie.**

Il n'y aura plus que 4 personnes :

1 technicien Régie – 1 chef de chaîne – 1 technicien nodal – 1 superviseur.

**A un éventuel report de la fermeture de France Ô, la réponse fut : "c'est une question pour l'actionnaire. En attendant c'est toujours la même date le 9 août. "**

A propos de la programmation de France Ô deux propositions émanent des élus :

- France Ô en support des chaînes France 4 et France 5 pour les programmes éducatifs.
- Adapter la grille de France Ô pour répondre au mieux aux attentes des ultra-marins de l'hexagone sur la situation de crise sanitaire que vit aussi les Outre-mer.

Le changement éditorial de France Ô pour la direction est du ressort de la direction général des antennes et des programmes c'est-à-dire de Takis Candilis.

**"Personne ne doit rester au bord de la route pendant cette période" est le leitmotiv de la direction de Malakoff.**

***Prenez soin de vous et portez-vous bien.***